

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /  
Couverture de couleur

Covers damaged /  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /  
Le titre de couverture manque

Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents

Only edition available /  
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



LES FILS DE LA LIBERTÉ.

C'était dans le mois de juin mil huit cent trente-sept. Lord Gosford, gouverneur du Bas-Canada, venait de lancer une proclamation qui interdisait les assemblées publiques, et ordonnait aux magistrats d'empêcher le peuple de se réunir. Des groupes de citoyens se formaient sur les places publiques, à Montréal, pour lire cette proclamation, et partout éclataient des murmures d'indignation. "Il n'y a qu'un moyen de répondre à cette insultante proclamation," cria du sein de la foule, M. Pierre Jodoin, "c'est de convoquer immédiatement une assemblée."

Les patriotes commencèrent dès lors à discuter la nécessité de s'organiser pour faire respecter leurs droits de citoyens et repousser la violence. Ce projet n'eut pas de suite immédiatement, mais après la dissolution de la Chambre d'Assemblée, au mois d'août, on résolut de le mettre à exécution. L'excitation des patriotes, les menaces des bureaucrates et le langage de leurs journaux faisaient croire que des conflits auraient lieu bientôt.

On crut que le meilleur moyen de réussir était de s'adresser à la jeunesse de Montréal, de la décider à former une puissante association et d'inviter les jeunes gens à en faire autant partout ailleurs. La jeunesse accueillit avec transport ce projet; depuis longtemps déjà elle brûlait de manifester son zèle pour la cause nationale, de prendre une part plus active dans les événements de l'époque.

Le cinq septembre mil huit cent trente-sept, l'association des Fils de la liberté était solennellement proclamée dans une assemblée nombreuse tenue à l'hôtel Nelson, sur la place Jacques Cartier. Ce fut une grande démonstration; des discours véhéments furent prononcés par MM. Robert Nelson, André Ouimet et Edouard Rodier; un corps de musique mit le comble à l'enthousiasme en faisant entendre après chaque résolution de patriotiques fanfares.

Les Fils de la liberté ne voulurent pas se séparer sans aller offrir leurs hommages à l'honorable Louis-Joseph Papineau et à l'hon. D. B. Viger. Ils allèrent, musique en tête, sous les fenêtres des deux patriotes qui les félicitèrent chaleureusement d'avoir si patriotiquement répondu à l'appel de leurs chefs.

"En avant" fut la devise choisie par les Fils de la liberté. C'était une organisation moitié civile moitié militaire, composée de deux branches qui devaient travailler, l'une par les discours et les écrits, et l'autre par la force des armes, si c'était nécessaire, au progrès et au triomphe de la cause populaire, préparer le peuple à la conquête de son indépendance.

M. André Ouimet fut nommé président de la partie civile avec MM. Jean Louis Beaudry et Joseph Martel, comme vice-présidents. M. T. S. Brown fut fait général de la partie militaire; le général avait sous ses ordres six officiers ou chefs de sections représentant chacun une division militaire de la ville. Les chefs de sections étaient MM. Chamilly de Lorimier, avocat, George de Boucherville, avocat, Docteur H. Gauvin, Rodolphe Desrivières, commis de banque, et François Tavernier, bourgeois.

Plusieurs des membres les plus ardents de l'association des Fils de la liberté sont aujourd'hui des citoyens paisibles qu'on ne soupçonnerait pas d'avoir été aussi terribles dans leur jeunesse; plusieurs même sont deve-

nus les colonnes du trône, les sujets les plus fidèles de Sa Majesté.

Dans les premiers jours d'octobre, le comité des Fils de la liberté lança un manifeste ou une adresse au peuple pour faire connaître leurs vues et leurs sentiments. Ce manifeste, au style diffus et aux théories scabreuses, renfermait beaucoup d'idées justes, de nobles sentiments. Il proclamait qu'il fallait attribuer à l'état colonial tous les maux et les abus dont le Canada avait à se plaindre, que le peuple canadien devait donc se tenir prêt à profiter de la première occasion qui lui serait donnée d'obtenir son indépendance.

Un passage nous a frappé. Les Fils de la liberté promettent de mettre de côté les frivolités de la jeunesse pour se consacrer à l'étude de la politique, des besoins et des ressources du pays, d'augmenter la richesse publique en encourageant les manufactures et les produits industriels du pays.

Cette idée, qu'on doit chercher la prospérité du pays dans l'encouragement de l'industrie nationale, n'est pas nouvelle, comme on voit, et les Fils de la liberté, qui étaient de bons patriotes, ne pouvaient manquer de l'avoir. Ils la mirent en pratique en s'habillant la plupart d'étoffe du pays de pied en cap. De toutes leurs idées c'était bien la meilleure et il serait à souhaiter qu'on eût, à notre époque, le patriotisme d'en faire autant.

Les Fils de la liberté contribuèrent beaucoup à surexciter les esprits et à fortifier les espérances des patriotes. Des associations se formèrent, à leur exemple, et les jeunes gens de la campagne s'organisèrent pour être en état de se défendre ou d'attaquer au besoin.

Les Fils de la liberté avaient des assemblées publiques presque toutes les semaines, se livraient avec ardeur à l'étude de l'art militaire et paraient de temps à autre dans les rues, bannières déployées, musique en tête. Ils étaient quelquefois cinq ou six cents; leur tenue militaire, leur bonne mine et leurs chants patriotiques étaient pour les Canadiens un sujet d'orgueil et d'espérance.

Malheureusement ils n'avaient pas d'armes, et c'était bien là ce qui les préoccupait le plus. Ils avaient tout ce qu'il fallait pour être de bons soldats excepté des armes, ils se demandaient ce qu'ils pourraient faire avec des bâtons et une centaine de fusils à pierre. Il fut question, pendant quelque temps, d'acheter des armes aux Etats-Unis, mais M. Papineau combattit cette idée.

Toutefois leurs pacifiques démonstrations n'en produisirent pas moins d'émotion parmi les bureaucrates. Un soir, la veille de la grande assemblée de St. Charles, ils parèrent en grand nombre sur le Coteau Barron, à l'endroit maintenant occupé par MM. Lacroix et Dorion. Ils étaient mille à douze cents hommes, mais les yeux des bureaucrates, grossis par la peur et la colère, en virent plusieurs milliers; une armée de Vandales descendant sur Montréal n'aurait pas produit plus d'effet. Messieurs les Anglais, leurs épouses et leurs enfants ne dormirent pas de la nuit.

Le lendemain et les jours suivants, ce fut un déluge d'injures, d'imprécations et de menaces contre les Fils de la liberté qu'on vouait aux gémonies, à tous les dieux de l'enfer. Les journaux anglais publièrent des écrits et des correspondances où on faisait les appels les plus échevelés au fanatisme de la population anglaise.

"Où sont donc les carabins," s'écriait dans le *Herald* un correspondant, "où est la garde aux marches de

"hache? où est ce Doric Club qu'on avait l'habitude de voir chaque fois qu'il s'agissait de défendre la constitution et l'honneur britannique? Jusques à quand laissons-nous faire ces scélérats révolutionnaires."

Messieurs les Anglais ont la parole rude, il paraît, en temps de révolution; tous les jours ils avaient de pareils aménités à l'adresse des Canadiens et surtout des Fils de la liberté. Pourtant, si c'était un si grand crime de s'assembler, de passer des résolutions énergiques, et de parader dans les rues, ils étaient coupables de ce crime autant que les Fils de la liberté, et même davantage, car ils ne se gênaient pas eux de porter des armes et de provoquer l'émeute et le désordre par leurs menaces et leurs imprécations. Les Fils de la liberté heureusement ne répondaient à ces provocations que par le mépris; plusieurs fois, par exemple, les chefs eurent de la misère à les empêcher de se ruer contre leurs insulteurs.

Les Anglais avaient une association qui répondait à celle des Fils de la liberté, mais une association secrète composée de grands Ecosais et de jeunes gens bien fait qui s'étaient distingués déjà dans les émeutes. Ils n'étaient pas pressés de se mesurer avec les Fils de la liberté, mais les appels sanguinaires des bureaucrates finirent par produire leurs fruits et les membres du *Doric Club* crurent qu'ils devaient frapper un grand coup.

Les Fils de la liberté devaient s'assembler, le six novembre, ainsi qu'ils avaient l'habitude de le faire, le premier lundi de chaque mois. Comme ils avaient l'intention de s'ajourner jusqu'au mois de mai suivant, ils voulurent que leur dernière réunion eût un grand succès, et pour montrer qu'ils n'avaient rien à craindre ni à cacher, ils annoncèrent que l'assemblée aurait lieu au cœur de la ville, dans une grande cour de la rue St. Jacques, à côté de l'endroit où se trouve maintenant l'hôtel Ottawa.

Les membres du *Doric Club* crurent que le moment d'agir était arrivé. Ils firent afficher partout des placards dans lesquels on disait qu'il fallait *écraser la rébellion à sa naissance*; on invitait les loyaux à se réunir, le même jour à la Place d'Armes.

Les magistrats effrayés ne savaient que faire pour éviter la lutte qui se préparait. MM. Brown et Ouimet les avertirent que rien n'empêcherait leur assemblée d'avoir lieu. "C'est notre droit, dirent-ils, et nous ne l'abandonnerons pas sous le coup des menaces; ce n'est pas nous qui créons le désordre et commencerons la bagarre, contrôlez vos gens comme nous saurons contrôler nos amis; pour montrer notre désir de garder la paix, nous n'aurons ni musique ni drapeaux, nous nous réunirons sans armes comme citoyens et nous nous séparerons paisiblement, si nous ne sommes pas attaqués."

Une grande agitation régna dans la ville toute la journée du samedi et du dimanche.

Le lundi, vers midi, les rues de la ville étaient animées et remplies de groupes nombreux. C'étaient, outre beaucoup de curieux, les Fils de la liberté et les membres du *Doric Club* qui se rendaient, les premiers, à leur lieu de réunion sur la rue St. Jacques, et les autres sur la Place d'Armes.

Les Fils de la liberté furent tous fidèles au rendez-vous; ils s'y trouvèrent en grand nombre.

Plusieurs résolutions furent adoptées, et des discours vigoureux furent prononcés par messieurs Brown et Edouard Rodier. M. Edouard Rodier, qui était l'orateur le plus populaire et le plus entraînant de l'époque

après M. Papineau, fit un discours chaleureux où après avoir dit que les Canadiens trouveraient dans l'union et dans le patriotisme de la jeunesse les moyens de vaincre la bureaucratie, il ajouta : "Nous sommes maintenant les Fils de la liberté, mais on nous appellera bientôt les Fils de la victoire."

Tout à coup un grand bruit se fait entendre dans la rue et des pierres commencent à tomber dans la cour où se tenait l'assemblée. Les deux tiers des Fils de la liberté étaient alors partis; il pouvait en rester deux à trois cents.

C'étaient les membres du *Doric Club*, qui venaient troubler la réunion si paisible des Fils de la liberté, et créer une bagarre dont les bureaucrates se prévaudraient ensuite pour appeler les vengeances des autorités contre les patriotes. D'ailleurs, ils n'avaient rien à craindre, car ils savaient qu'au premier signal les troupes sortiraient pour les soutenir.

Les Fils de la liberté exaspérés par la conduite des bureaucrates, résolurent de faire leur chemin en leur passant sur le corps, s'il le fallait, et de se disperser paisiblement à la Place d'Armes avant l'arrivée des troupes. Ils s'armèrent de bâtons—les deux partis en avaient toujours à leurs lieux de réunion—formèrent quatre colonnes de deux de front, et ouvrant les portes de la cour, s'élançèrent dans la rue au pas de charge. A la vue de ses hommes déterminés, la foule s'ouvrit pour leur livrer passage et les membres du *Doric Club* s'enfuirent à toutes jambes du côté de la Place d'Armes. On aurait dit une bande de lièvres poursuivis par des chasseurs. Mais ils se rallièrent et par trois fois essayèrent d'entamer le petit bataillon des Fils de la liberté. Les pierres pleuvaient de tous côtés, il y eut plusieurs coups de pistolet, mais personne ne fut tué.

Les Fils de la liberté ayant chassé devant eux les membres du *Doric Club* jusqu'à la Place d'Armes, se séparèrent à cet endroit, comme ils en étaient convenus. Ils firent bien, car ils étaient à peine dispersés que les troupes et les volontaires arrivaient de tous côtés pour arrêter le désordre en prêtant main forte à ceux qui l'avaient créé.

Un petit groupe des Fils de la liberté fut odieusement maltraité à l'entrée de la rue St. Laurent et plusieurs personnes inoffensives furent attaquées. C'est ainsi que M. Brown, qui s'en retournait tranquillement seul, comme si rien n'eût été, fut lâchement attaqué au coin des rues St. Jacques et St. François-Xavier, et frappé sur le derrière de la tête d'un coup de bâton qui l'étendit sans connaissance dans la rue. On l'aurait tué là si quelqu'un ne l'avait arraché à ces forcenés en le couvrant de son corps. Les coups qu'il reçut sur la tête furent si violents qu'il en perdit un œil.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, les membres du *Doric Club*, groupés derrière les troupes, paradèrent dans les rues et parcoururent la ville en triomphateurs, aux applaudissements des bureaucrates. Ils se vengèrent de s'être sauvés devant des hommes de cœur, en s'attaquant à des personnes sans défense et aux propriétés. Ils brisèrent les vitres de la maison de M. Papineau et allèrent ensuite saccager l'imprimerie de M. Louis Perrault sur la rue St. Vincent, où ils détruisirent les presses du *Vendicator*, dans l'espoir de réduire au silence cet organe puissant de la cause nationale, ce terrible adversaire de la tyrannie bureaucratique.

Les Fils de la liberté s'étaient réunis, le six novembre, pour la dernière fois, car, quelques jours après, leurs chefs étaient jetés en prison sur accusation de haute trahison, et les Canadiens prenaient les armes pour s'opposer à l'exécution des mandats d'arrestation.

Pendant que quelques-uns des Fils de la liberté languissaient dans les cachots, on trouvait les autres sur les champs de bataille de St. Denis, de St. Charles et de St. Eustache.

T. S. BROWN.

M. Brown souffrait encore beaucoup des blessures qu'il avait reçues, le six novembre, lorsqu'il apprit, durant la journée du seize, qu'un mandat d'arrestation pour haute trahison venait d'être émané contre lui. Il prit aussitôt la résolution de se rendre aux Etats-Unis. Il se fit conduire en toute hâte au pied du courant pour traverser à Longueuil, mais ayant appris que le bateau attendait deux compagnies de régulariers, il crut prudent de s'éloigner. Après avoir vainement cherché à se faire traverser en canot, il partit pour la Pointe-aux-Trembles avec un cultivateur chez qui il passa la nuit.

Le lendemain, il traversait à Varennes où il rencontra chez le Dr. Duchesnois deux de ses chefs de division, Rodolphe Desrivières et le Dr. Gauvin, qui lui apprirent l'exploit de Bonaventure Viger et de ses braves compagnons sur le chemin de Chambly. "Puisque le bal est commencé, dit Brown, il faut prendre place dans la danse. — Oui, reprit, Gauvin, ne nous laissons pas traquer plus longtemps comme des bêtes sauvages. Allons à St. Charles et établissons-y un camp."

Cela se passait, pendant que Wolfred Nelson disait à quelques habitants réunis autour de lui à St. Denis, qu'il ne se laisserait pas arrêter comme un criminel.

Tels furent les commencements de cette insurrection de 1837 qui a fait tant de bruit, causé de l'inquiétude à l'Angleterre et coûté des millions. Voilà cette rébellion à laquelle on a voulu donner les proportions d'une révolution mûrie et préparée longtemps d'avance!

Après cette déclaration de guerre, nos trois mousquetaires partirent pour St. Charles. S'étant arrêtés, sur leur chemin, à une auberge, ils entendirent des gens qui disaient : "Pourquoi les chefs désertent-ils? Nous avons des fusils et de la poudre, nous pouvons les défendre."

Ayant appris que M. Drolet, de St. Marc, avait fait de sa maison une espèce de château-fort que défendaient une cinquantaine de patriotes, ils s'y rendirent, mais au lieu de gens armés, ils n'y trouvèrent que madame Drolet, ses deux demoiselles et le plus jeune de ses fils, ainsi qu'un vieux serviteur qui ressemblait peu à un guerrier.

Le lendemain, ils traversaient de St. Marc à St. Charles. Rendus de l'autre côté de la rivière, ils furent fort surpris d'y trouver M. Papineau, le Dr. O'Callaghan et le Dr. Wolfred Nelson. La rencontre fortuite de ces hommes dont les têtes venaient d'être mises à prix était singulière. Ils se séparèrent après s'être communiqué leurs projets et nos trois guerriers s'occupèrent immédiatement de mettre à exécution le dessein qui les amenait à St. Charles.

Gauvin alla à la tête d'une escouade de dix-sept hommes prendre possession du manoir de M. Debartzch que les patriotes avaient forcé de partir, quelques jours auparavant pour Montréal. Quelques minutes après le départ de Gauvin, un compatriote tenant par la bride un magnifique cheval, venait trouver Brown et lui disait, en le saluant respectueusement : "Général, les patriotes vous prient de vous rendre au camp." Il s'y rendit aussitôt.

La maison de M. Debartzch était déjà transformée en camp et gardée par des sentinelles. On accourut de tous côtés pour voir le nouveau général. On le trouva un peu maigre et décharné, d'apparence chétive, mais comme on avait appris la cause de ses souffrances, on n'en eut que plus de sympathie pour lui. Le fait est que ce pauvre général, à la tête enflée, aux mâchoires à demi brisées et au corps disloqué, faisait pitié à voir, il pouvait à peine parler et marcher. Etre debout nuit et jour pour recevoir les patriotes qui arrivaient de tous côtés, leur trouver des vivres et des armes, les discipliner et les diriger dans les travaux de défense et de fortification, c'était une terrible tâche pour un homme malade, pour un général qui n'avait jamais été soldat.

Il se mit à l'œuvre cependant et se montra digne de la confiance qu'on avait en lui par son zèle et son activité. Il put ainsi se rendre, à force d'énergie et grâce à une surexcitation nerveuse, jusqu'à cette fatale journée du vingt-cinq novembre. Rien d'étonnant que les forces lui aient manqué, que ses pensées se soient troublées dans l'état de corps et d'esprit où il était.

Devant faire un récit circonstancié de la bataille de St. Charles, lorsque nous en publierons le plan, nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui sur ce sujet. Avant la fin de la bataille, Brown était sur le chemin de St. Denis où il fut mal reçu. "Pourquoi n'êtes-vous pas à St. Charles?" lui dit Wolfred Nelson en l'apercevant.

Les Canadiens étaient exaspérés; sans l'intervention du Dr. Nelson, un vrai patriote, F. X. Hubert, frère de M. le protonotaire Hubert l'aurait tué probablement. Quand on apprit les circonstances de la bataille, les colères s'apaisèrent, et on se mit à réfléchir sur ce qu'il fallait faire.

On avait espéré un instant que toutes les paroisses se leveraient pour barrer le chemin aux troupes anglaises qui se rendaient triomphantes à Montréal, mais le désastre de St. Charles avait abattu tous les courages. Les gens disaient qu'ils étaient trahis par les chefs et que le général s'était sauvé avec l'argent des patriotes. M. Brown entendit plusieurs fois de ses propres oreilles ces propos peu flatteurs.

Wolfred Nelson, George Etienne Cartier (maintenant Sir George,) Marchessault et Brown restèrent à St. Denis jusqu'au deux décembre, cherchant à soulever les gens et à les décider à lutter contre les troupes si elles revenaient à St. Denis. Mais leurs efforts furent inutiles, ils furent obligés de partir, le deux, pour ne pas tomber entre les mains du Col. Gore qui marchait de Sorel sur St. Denis. Ils prirent ensemble le chemin des Etats-Unis, mais ils se séparèrent dans les bois. Il n'y eût que M. Brown qui, après des fatigues et des souffrances inouïes, put arriver, à moitié mort, aux Etats-Unis où il vécut jusqu'en 1844.

Le bill d'amnistie de M. Lafontaine lui ayant permis de revenir dans le pays, il se hâta d'en profiter. Ses adversaires comme ses amis d'autrefois le virent revenir avec plaisir, car il n'y avait qu'une opinion sur la loyauté de son caractère et la sincérité de ses convictions. Il se

remit dans le commerce et après de nombreuses vicissitudes il devint syndic officiel sous l'acte de Faillite.

M. Brown est né au Nouveau-Brunswick en 1803. Son grand-père, Américain de naissance, avait quitté Boston, durant la révolution américaine, pour aller s'établir à Halifax. Sa grand-mère était cousine de Sir John Wentworth qui fut le dernier gouverneur du New Hampshire, sous la domination anglaise, et le devint ensuite à la Nouvelle-Ecosse.

Comme les Nelson, il était d'une famille loyale qui avait souffert même pour sa fidélité à la couronne d'Angleterre, mais son caractère généreux et son esprit droit en faisaient naturellement un adversaire de l'injustice et de la tyrannie. Longtemps avant '37, il avait embrassé la cause libérale et protesté dans des discours et des écrits contre les injustices dont le Bas-Canada était victime. Il fut l'un des collaborateurs les plus utiles et les plus énergiques du *Vendicator*, le seul organe anglais de la cause populaire.

M. Brown n'a pas prouvé qu'il était un grand général, il a trop de nerfs pour cela, mais ses discours et ses écrits dénotent un homme de beaucoup d'intelligence, à l'esprit vif, perspicace et poli, développé par l'étude et la réflexion; d'un caractère susceptible d'entraînement porté vers les choses qui élèvent l'âme et ornent l'esprit. Il était plutôt fait pour être un homme de lettres qu'un homme d'affaires, un journaliste ou un homme politique qu'un général, aussi ses écrits ont eu plus de succès que ses opérations commerciales et militaires.

Lorsqu'on voit le nom de M. T. S. Brown au bas d'un article, on le lit, parce qu'on est certain que c'est bien pensé, écrit avec élégance et distinction.

Actif, instruit, d'une nature expansive, il s'occupe un peu de tout et a sur beaucoup de choses une foule de connaissances. Les facultés brillantes sont plus développées chez lui qu'elles ne le sont généralement chez les Anglais, surtout les gens de commerce; c'est un homme à théories, chez qui le sentiment l'emporte sur le calcul en face d'un principe. Ajoutons à cela un tempérament nerveux, et l'on aura l'explication de ses actes, la clef du rôle qu'il a joué en '37.

Quoi qu'il en soit, son nom mérite d'être inscrit parmi ceux de ces généreux Anglais qui ont pris fait et cause pour nous, à une époque où il fallait de l'énergie pour le faire. Ils sont rares les hommes qui ont le courage de se séparer de leurs compatriotes, de sacrifier leur intérêt personnel et leur affections les plus puissantes pour une idée, un principe. Et c'est parce qu'ils sont rares qu'on doit les apprécier, comme ils le méritent.

ANDRÉ OUMET.

M. Ouimet fut une des premières victimes des mandats d'arrestations du 16 novembre, 1837. Sa qualité de Président des Fils de la liberté lui donnait droit à cette faveur. Il se trouva en bonne compagnie, car, le même soir et le lendemain, il fut rejoint par plusieurs de ses amis. Il resta huit mois en prison; c'était long pour un homme accoutumé à une vie d'émotions et d'activité.

Il a laissé le récit de ses impressions de prison dans des mémoires curieux, remplis de réflexions plus ou moins orthodoxes, d'idées originales et de boutades sarcastiques à l'adresse des bureaucrates. La manière dont il a raconté son arrestation donnera une idée du ton de ces mémoires et de sa trempe d'esprit et de caractère. Écoutons-le :

"Il était 6 ou 7 heures du soir, un jeudi, 16 novembre 1837. Je ne l'oublierai jamais, ce jour-là! Demeuré chez moi, parce qu'il faisait mauvais temps, j'étais bien paisiblement à hacher mon tabac pour fumer, un volume des romans de Sir Walter Scott près de moi; c'était, je crois, le troisième volume du *Pirate*. . . Il est jolice roman! . . . Le glorieux John Dryden y est cité sans miséricorde, par le poète Claude Hoveaux, son ami. Enfin, je ne pensais pas à faire de promenade au-dehors, ce soir-là, quand, tout à coup, j'entends un grand bruit dans l'escalier, qui conduit à mon appartement. On frappe à la porte.—Entrez, que je dis.—Et de suite je vois apparaître le ministre de la police, suivi d'à peu près vingt drôles à mine assez menaçante—portant cordes, bâtons, que sais-je? moi, . . . " Vous êtes mon prisonnier, me dit d'une voix élevée et d'un regard quelque peu farouche, M. B. Delisle.—Et pourquoi? " lui demandai-je.—" Pour Haute Trahison " qu'il me répondit.—Diable! dis-je, à part-moi, c'est sérieux! Pas de cautions pour cela? Monsieur.—" Non.—Faut donc aller en prison?—" Oui, j'en suis fâché.—Et moi bien plus, c'est égal, je me résigne."

Les ennuis et les rigueurs de la prison aiguisèrent sa verve sarcastique et son esprit frondeur. Ses compagnons de prison le recherchaient autant que ses géoliers le redoutaient. Ils trouvaient dans ses gais propos et ses anecdotes comiques une source intéressante de récréation.

Il avait été reçu avocat en 1836; et avait eu pour associé l'infortuné C. O. Perrault, qui fut tué l'année suivante

à St. Denis, à sa sortie de prison il recommença à pratiquer, seul d'abord, et plus tard, en société avec M. le juge Sicotte et avec M. le protonotaire Hubert. Il s'occupait plus de sa profession que de politique, mais il fut de ceux qui après l'Union adoptèrent la politique de M. Lafontaine.

Il jouit toute sa vie de l'estime de ses concitoyens; il était considéré comme l'un des avocats les plus honorables et les plus brillants du Barreau, l'un de nos citoyens les plus dignes de respect et de confiance. Il joignait à un esprit vif, original et primesautier, à un jugement sain, lorsqu'il voulait réfléchir, un caractère franc, ouvert et libéral, une nature indépendante, mais sensible, impressionnable et enthousiaste, naturellement mobile. Il lui fallait faire un effort pour avoir de l'énergie, pour se livrer à un travail assidu et prendre de fortes résolutions. Il vint à préférer la vie douce et facile, les joies de la famille, les jouissances de l'amitié et des relations sociales aux préoccupations fatigantes de la politique.

Il parlait avec feu, entraîné et conviction; il était orateur; le peuple aimait son éloquence incisive et convaincue.

Il était grand, mince, brun, beau ni de figure ni de taille, mais d'une physionomie intelligente et sympathique.

André Ouimet était né à Ste. Rose, ce qui prouve l'injustice de certain dicton populaire. Son père, Jean Ouimet, et sa mère, Marie Beutron, ont fait leur part dans l'œuvre de la propagation de notre race, car ils eurent vingt-six enfants dont André était le septième ou le huitième, et l'Hon. premier ministre de la province de Québec, M. Gédéon Ouimet, le vingt-sixième.

Il avait épousé en 1839 Dame Charlotte Roy, veuve de feu Toussaint Brosseau; il a laissé trois enfants; Charles maintenant magistrat stipendiaire à Beauharnais, Charlotte, mariée au Dr. Legault de Ste. Cécile, et Louis employé au greffe de la Cour d'Appel à Montréal.

Il mourut, le 10 Février, mil huit cent cinquante-trois, à l'âge de quarante-cinq ans, vraiment regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé dans le souvenir de la population de Montréal et des comtés avoisinants une mémoire honorée, la réputation d'un patriote, d'un homme de bien et de talent.

Le portrait de M. Ouimet, que nous publions dans ce numéro, est un de ceux qui ont été faits par M. Girouard en prison.

L. O. DAVID.

#### SIR WALTER SCOTT.—(ROMANCIER.)

##### Ivanhoe.

Parmi les mâles figures du moyen-âge, il en est peu qui s'adressent plus à l'imagination du jeune homme ou à la réflexion de l'âge mur que celle de Richard Cœur-de-Lion.

Le croisé des rives de la Tamise était aussi fier de son généreux et bouillant capitaine, que le Franc l'était de son grand prince Philippe-Auguste; la nature avait marqué l'un et l'autre du cachet de la renommée, mais à des titres différents. Il en était bien accouru, des vaillants paladins de tous les coins de l'Europe, reconquérir le tombeau du Christ—mais de tous ceux que l'enthousiasme religieux lança en Palestine, il en est peu qui y laissèrent une plus glorieuse mémoire que Richard Plantagenet (1), roi d'Angleterre.

Si Cœur-de-Lion devint fameux par la terreur que son nom imprima aux Sarrasins, la captivité que l'empereur d'Allemagne lui fit subir, lors de son passage en revenant, et les traitements menés que son lâche frère, Jean—plus tard surnommé *Sans Terre*—lui suscita, en entourant son front de l'aurole de la persécution, ne firent que le rendre plus cher à son peuple, lorsqu'il parvint à s'échapper des donjons allemands et à triompher de la perfidie domestique. Il erra même quelque temps, dans son propre royaume, sous divers déguisements, épiant le moment où ses partisans épars pussent se réunir sous son étendard.

Voilà, ou je me trompe, pour l'historien, un beau canevas, et pour le romancier, une pièce de résistance toute préparée; mais pour qui veut exhiber la réalité historique avec les mirages séduisants de la fiction, il faut quelque chose de plus—des personnages secondaires. L'imagination inventive de Scott, en aura bientôt fait jaillir plusieurs groupes et des plus attrayants, hors des mœurs du temps, au besoin hors des royaumes du vuide—*inania regna*. Ainsi origina le roman historique *Ivanhoe*, publié par Scott, en 1819, dans les intervalles de loisir, non absorbés par ses devoirs de shériff et de greffier des sessions, et les moments de répit que lui laissaient les angoisses d'une terrible maladie qui se déclara chez lui en 1817 et qui dura jusqu'en 1820.

Parmi les preux jeunes chevaliers que l'on voyait caracolier à la suite du roi Richard, il y en avait un distingué par sa vaillance—il se nommait Ivanhoe;—c'était le fils unique d'un seigneur saxon, du nom de Cedric. Cedric, croyant que l'amour de la renommée avait fait oublier à son fils les humiliations des Saxons en présence de leurs maîtres impérieux les Normands—l'avait déshérité. Ivanhoe avait encore d'autres torts aux yeux de Cedric, il était entièrement dévoué au prince normand, Richard. Le credo politique du père et du fils n'était pas le même. La conquête de l'Angleterre par les Normands au siècle précédent, était, aux yeux d'Ivanhoe, un fait accompli. Il voyait le salut de l'Angleterre non dans la rivalité

des races, mais dans leur union, pour un bien commun. Ivanhoe ne peut oublier qu'il s'est couvert de gloire en Terre Sainte, en suivant la bannière de son roi; il le suit donc, dans sa captivité,—et à la conquête du trône de ses pères, sauf à se déguiser comme lui, et à partager ses revers.

La scène s'ouvre vers 1190: c'était l'ère de la chevalerie—des combats singuliers.

Les tournois, organisés par les princes et les nobles, attiraient en Angleterre la fleur de la chevalerie de tous les points du continent européen.

Ces braves messieurs du moyen-âge, se portaient des défis à outrance, pour des fariboles—se pourfendaient galement, souvent sans savoir pourquoi, sans se connaître même, grâce à leurs amples boucliers ou à leurs visières rabattues, uniquement parce que c'était la mode, ou que de belles dames qui n'étaient pas toutes des Susanne jetaient leur gant dans l'arène: c'était beau, c'était brillant, c'était chevaleresque!

Or le roi Jean, qui administrait le royaume pendant l'absence et la captivité de son frère aîné, Richard, avait fixé un grand tournoi à Ashby-de-la-Zouche près de la ville de York. Les meilleures lances de l'Angleterre et quelques-unes de la France s'y donnèrent rendez-vous: entre autres, le colossal, le féroce Reginald Front-de-Bœuf, Albert Malvoisin, le redoutable et ambitieux templier Brian de Bois-Guilbert, tous de fiers Normands. Bois-Guilbert avait déjà rompu une lance en Palestine, avec le vigoureux et habile chevalier saxon, Ivanhoe. Saxons et Normands se confondront dans l'arène, sous le regard du Prince et de la "Reine de la Beauté" que le chevalier heureux aura désignée.

Puisqu'il s'agit de tournois, c'est assez dire que le sujet est des mieux adaptés à la plume flexible et magique de Scott. Ivanhoe, déguisé en pauvre pèlerin, apprend la nouvelle du tournoi au moment où il passe dans le voisinage du manoir de Cedric son père.

Il brûle d'y prendre part, mais que faire? il n'a ni cuirasse ni monture. Le hasard vient à son aide sous la forme d'un vieux juif, avaricieux comme Shylock et souverainement méprisé par les chrétiens comme l'était un Israélite de ce siècle. Les juifs étaient encore plus haïs en Angleterre qu'ailleurs, paraît-il. On les persécutait, on les torturait sans merci, on leur soustrait sous forme de rançon de fortes sommes. Les rois même n'avaient pas honte de tremper dans ces ignobles persécutions du faible opprimé. L'Hébreu aimait l'or, autant qu'il haïssait la guerre.

Jean Sans-Terre, ayant mis la main sur un de ces Shylock, eut recours à un procédé nouveau, pour lui faire dégorger son or qu'il persistait à cacher: il lui fit arracher chaque jour une dent, et quand le pauvre diable, de guerre-lasse, capitula, il avait le râtelier passablement dégarni. Ivanhoe ayant, par hasard, tiré le juif Isaac d'un grand danger, ce dernier, par reconnaissance lui fournit le numéraire pour s'acheter une cuirasse des mieux confectionnées et un cheval de guerre sans réplique, et voilà le pauvre pèlerin d'hier, Ivanhoe, grâce à Isaac, transformé en un jour en un magnifique chevalier bardé de fer et prêt à aller à Ashby-de-la-Zouche, batailler envers et contre tous. Isaac était fortement attaché aux biens de ce monde, mais il l'était davantage à sa fille Rebecca, une vraie merveille de beauté, un phénomène de sagesse, de pureté, de vertu. Mais Rebecca avec sa beauté, avait des talents solides; elle avait approfondi la pharmacie, savait employer les simples: elle pouvait guérir toutes les blessures, excepté comme on le verra plus tard, celles que ses yeux assassins avaient causées.

Or ce fut le bonheur ou le malheur du chevalier Ivanhoe, blessé grièvement au tournoi susdit, d'être guéri et rappelé à la vie par la vertueuse juive, mais n'anticipons pas.

Des frais visages de femmes viendront regaillardir cette cohue de guerriers féroces, d'hommes sanguinaires et luxurieux réunie à Ashby-de-la-Zouche:

D'abord, notre amie Rebecca; puis une jeune princesse saxonne Lady Rowena. Cette dernière a été élevée sous le toit du patriotique saxon Cedric, son protecteur, pour le fils duquel elle s'était sentie de l'inclination, avant son départ pour la Palestine. Mais Cedric, ayant chassé de sa mémoire le souvenir de ce fils rebel, veut forcer la princesse à épouser un grand seigneur du nom d'Athelstan, Rowena, n'a que de l'indifférence pour ce lourdaud, qui, à vrai dire, n'a d'autre recommandation que sa naissance illustre, attendu qu'il descend du grand roi Alfred. Lady Rowena, qui ignore la présence d'Ivanhoe en Angleterre et qu'elle croit mort, sent parfois diminuer sa répugnance envers Athelstan, et sans un tour de force du romancier qui fait mourir à point le lourdaud saxon, Lady Rowena eut pu plus tard l'épouser;—il lui était destiné un autre époux.

La principale figure du drame, (car c'est bien un drame avec ses péripéties, son trouble et croissant, son dénouement plus ou moins tragique) c'est à coup sûr celle de l'infortunée et belle Juive Rebecca, une des conceptions les plus parfaites échappées au merveilleux cerveau de Walter Scott.

On ne sait ce que l'on doit admirer davantage: la vertu, la pureté, l'abnégation, les charmes de cette ravissante créature, abandonnée en pâture à quelques scélérats, et comme miraculeusement arrachée à la mort ou ce qui est pire, au déshonneur par l'intervention d'un Haut. Ce qui augmente l'intérêt que l'on ressent dans le sort de la jeune Juive, c'est cette sympathie, cet amour qu'elle éprouve comme malgré elle pour le chrétien Ivanhoe qui a sauvé les jours à son père à elle, qu'elle a rappelé à la vie, mais qu'elle ne saurait épouser, parce que la loi mosaïque lui défend de s'unir à un sectateur de Jésus-Christ: entre Rebecca la Juive et Ivanhoe le chrétien, il doit exister à jamais un abîme: elle le sait!

Scott comme à l'ordinaire sait varier son récit de mille incidents dramatiques. La prise du château de Forquillstone, où commandait le féroce Front-de-Bœuf, nous exhibe plusieurs des principaux personnages—sous des phases inattendues—nous prépare des surprises. La pauvre Rebecca saisie avec son père, par Bois-Guilbert et ses soutiens, est renfermée dans une haute tour du château, où les instances coupables de son adorateur insensé, le Templier Bois-Guilbert, la force de chercher dans une mort certaine, la seule chance de sauver son honneur. Perchée au haut de la tour, elle est prête à se précipiter si le Templier fait un pas de plus, tandis que son vieux père est dans un donjon voisin, menacé par Front-de-Bœuf d'être rôti sur un réchaud ardent, s'il ne consent à lui payer une forte rançon.

Cette lutte entre la vertu sans défense, représentée par la belle Juive et la passion sans frein du Templier oublié de ses vœux est éminemment dramatique. Il n'y a peut-être qu'un seul autre endroit où l'inébranlable fermeté de la sainte fille, mise en regard de la luxure éffrénée du Templier, qui lui offre la vie, la fortune, si elle veut fuir avec lui—est encore plus saisissante.

Lady Rowena captive aussi dans la forteresse de Forquillstone, est en butte aux sollicitations criminelles de celui qui l'a enle-

vée—De Bracy. La nouvelle s'étant répandue que plusieurs nobles saxons étaient détenus prisonniers par Front-de-Bœuf et ses satellites, il s'organisa un parti pour les délivrer. Parmi les guerriers qui accoururent à la rescousse de Lady Rowena, de Rebecca et des autres prisonniers, se trouve un chevalier d'un aspect imposant, et quant à la force, taillé comme un athlète. Le mystère le suit et sa visière constamment rabattue cèle ses traits aux regards indiscrets. (On le nomme le *Chevalier Noir*, à cause de son costume sombre. Le fier inconnu n'est autre que Richard Cœur-de-Lion, déguisé, et comme à l'ordinaire, avide d'aventures et de combats. Après une lutte acharnée, le château de Forquillstone se rend, et au même instant, éclate à l'intérieur, un incendie allumé par la main d'une mégère vindicative, Ulfrida, que Front-de-Bœuf y retenait captive.

Scott retrace avec cette vivacité de coloris qu'on lui connaît, la scène où Rebecca, citée devant Luc de Beaumanoir, le Grand Maître des Templiers, est déclarée coupable d'avoir pratiqué des sortilèges et maléfices sur l'esprit d'un des membres de l'Ordre—Brian de Bois-Guilbert. La pauvre Juive est condamnée à mort, à moins qu'elle ne prouve son innocence dans un combat singulier par le champion qu'elle se sera choisi. Après avoir longtemps attendu, elle trouve enfin un champion—Ivanhoe. Bois-Guilbert, désigné par le chapitre pour soutenir l'honneur des Templiers, en proie au désappointement, expire de rage ou d'apoplexie, au milieu de l'arène et la victoire reste à Ivanhoe. Le romancier a su retracer d'une manière pittoresque l'odieuse et le ridicule de la condamnation de Rebecca et le déshonneur de Bois-Guilbert, qui a violé une des règles de l'ordre mentionnées par St. Bernard,—*De oculis fugiendis*.

Le serf saxon Gurth—Wamba, le bouffon—le belliqueux chapelain, *Friar Tuck*, voilà encore autant de silhouettes curieuses à étudier; mais notre canevas nous oblige d'être bref.

En somme, Ivanhoe, bien qu'inférieur à *Waverley*, *Guy Mannering* et les autres peintures de mœurs tracées par Scott, est sûr de capter les suffrages du lecteur à un degré éminent.

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

#### AFFAIRE BENOIT.

Nous avons rapporté, il y a quelque temps, qu'un nommé Benoit de St. Zéphirin, avait étranglé sa femme, par jalousie, parce qu'en revenant de l'église où elle venait de communier elle avait salué l'un de ses anciens amants. Son procès a eu lieu, la semaine dernière à Sorel.

Voici ce qu'on lit dans les journaux de Sorel:

Benoit est un homme de taille un peu au-dessous de la moyenne, blond, portant toute sa barbe, les yeux d'un bleu bien pâle, d'un regard étrange et sans fixité, figure plutôt longue qu'ovale. Rien dans sa physionomie n'indique un caractère méchant, malicieux ou brutal. Elle accuse plutôt la douceur, et d'autres passions que celle d'un caractère furieux et colère.

Sous les verrous depuis le 27 février dernier, l'air et la vie de la prison ne lui ont pas été contraires. Il est haut en couleurs, gras, bien portant. Sa figure est réjouie et en présence de la foule qui l'environne, le prisonnier, un instant étonné, semble ensuite puiser un grand plaisir en la considérant.

Durant l'audition l'attention du prisonnier a semblé être attirée soudain par le tricorné de l'Hon. Président de la Cour, et le fou rire s'empara de lui. Il semblait trouver originale cette coiffure nouvelle pour lui. Puis, quand l'Hon. Juge voulut plus tard se faire expliquer les divisions intérieures de la maison du prisonnier, celui-ci riait aux éclats. Il en fut ainsi pendant presque toute l'enquête.

A un des témoins qui avait dit que le prisonnier avait toujours été léger de croyance, l'avocat de la Couronne fit la question, s'il était léger de croyance surtout quand les filles lui disaient qu'elles l'aimaient.

Cela parut faire un grand plaisir au malheureux Benoit. Toute la preuve entendue a réjouie le prisonnier qui semble ne pas attacher la moindre importance au procès qu'on lui fait subir.

Rien dans ses manières et son regard n'indique le souci de la peine qui l'attend, s'il n'est pas déclaré fou par le verdict du jury. L'avenir pour lui semble même ne pas exister; il est tout présent et disposé à en tirer parti pour s'amuser.

Il interrompit les questions de ses défenseurs pour ajouter à la réponse d'un témoin qui disait qu'une fois avec lui il graissait les essieux de sa charrette. Le prisonnier ajouta que c'était avec de la graisse d'ole.

Le plus grave fait est bien celui qui eut lieu à l'ajournement. Les jurés se plaignant à la Cour qu'ils seraient mal couchés, l'Hon. Juge répondit qu'il s'intéressait à ce qu'il fit pris des mesures pour leur permettre de bien reposer; que s'ils avaient été mal couchés, ce n'était pas sa faute. Le prisonnier dit: C'est ma faute à moi.

Le verdict du jury comporte que Benoit a étranglé sa femme étant sous l'empire de la folie.

#### MEURTRE.

Un nommé Armstrong et un nommé Quigley employés du Grand Tronc s'étant querellés, une bataille s'ensuivit et Armstrong reçut des coups dont il est mort. Avant de mourir il donna sa déposition en présence du prisonnier; la voici:

Le 8 et le 9 mai, étant en devoir comme porteur, au hangar No. 1, j'eus quelques difficultés avec James Quigley. La querelle recommença le 10, et le 12, vers deux heures et demie de l'après-midi, le prisonnier essaya de m'enlever mon fourgon. Comme je m'y opposais, il le poussa contre moi, je fus renversé par le choc et les roues de la voiture me passèrent sur le corps, tandis que ma tête allait frapper contre un baril de sucre.

Il me fut impossible de me relever et quatre hommes me transportèrent à mon domicile.

D'après les mauvais rapports que j'avais avec Quigley, depuis le commencement de mai, il devient évident pour moi qu'il a poussé le fourgon contre moi avec malice, et avec l'intention de me blesser.

Autant que je puis le croire, Barrette a été le seul témoin de cette scène.

Je pense que mes blessures ne me permettront pas de vivre longtemps. C'est en pensant à la mort que je fais cette déclaration sous serment.

Je déclare ne pouvoir pas signer, car il m'est impossible de remuer la main.

(1) Troisième fils du roi Henri II, fils de Maud et Geoffroi Plantagenet, Comte d'Anjou. Cette illustre famille se nommait originellement Martel: elle avait pris le surnom Plantagenet (*Planta Genista*) parce qu'un des premiers comtes d'Anjou avait dû, en punition de ses crimes porter une branche verte de la plante qui a ce nom. Les possessions de Henri II se composaient de l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou, la Guienne, le Poitou et l'Irlande qu'il avait subjuguée. Richard Cœur-de-Lion est le premier monarque anglais qui mit sur ses armes, la devise: *Dieu et mon Droit*.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

MM. Goulard et Jules Simon sont sortis du Cabinet de M. Thiers, parce qu'ils ne pouvaient s'entendre, les idées trop avancées de M. Jules Simon ne convenaient pas à M. Goulard qui voulait par exemple restreindre le vote électoral en exigeant des électeurs un domicile de deux ans.

La situation devient de jour en jour plus critique. Le résultat des dernières élections supplémentaires prouve que le parti radical gagne du terrain dans les grandes villes, et on dit que les monarchistes, effrayés, essaient de s'entendre pour s'opposer au courant radical qui menace de tout emporter. Ils auraient l'intention de supplanter Thiers et de lui donner le duc d'Anmale pour successeur à la présidence. On dit que le comte de Larochefoucault, envoyé par les Légitimistes et les Orléanistes auprès du Comte de Chambord, est de retour. Il a eu une longue conférence avec l'exilé royal, mais on ne sait pas quel en a été le résultat. Il est autorisé cependant à déclarer fausse et absurde la rumeur que le Comte se propose d'adopter le fils de l'Empereur.

D'un autre côté on dit que le Ministère français va probablement subir un changement complet sur une base strictement républicaine.

On se demande ce que va faire Thiers placé entre les radicaux dont le nombre et les exigences augmentent et les monarchistes qui paraissent vouloir adopter une politique plus énérgique.

Il paraît évident que le parti conservateur-républicain dont M. Thiers est le chef, est menacé d'être débordé d'un côté ou de l'autre.

Les dernières dépêches annoncent que M. Casimir Périer a été nommé ministre de l'intérieur, M. Fourto ministre des cultes, Béranger, ministre des travaux publics, et M. Waddington, ministre de l'instruction publique.

Les autres ministres sont les mêmes.

Il est probable que M. Casimir Périer proposera la suspension des débats sur la politique générale de la République, jusqu'à l'évacuation complète du territoire.

Le *Messenger de Paris* dit que le Président est sorti victorieux de la crise, et qu'avec un ministère composé de républicains du Centre gauche, il peut espérer la paix et le calme.

Les monarchistes ne voient pas d'un bon œil la formation du nouveau ministère et surtout la nomination de M. Périer.

Une crise est imminente.

## ESPAGNE.

Les élections pour les députés des Cortès Constituentes qui ont eu lieu samedi et dimanche ont donné le résultat suivant : 310 Fédéraux ministériels, 30 Radicaux extrêmes, 8 Internationaux, 10 Républicains indépendants et 30 Monarchistes.

*Grande Bataille.*—La bataille du 5 mai, à Puente de Eraul près Stella, en Navarre, a été la plus importante qui se soit encore livrée entre les troupes républicaines et les insurgés carlistes, et s'est terminée par la victoire complète de ces derniers, commandés par le général Dorregaray. Quatre jours auparavant les Carlistes, surpris à Pena Cerrada par une colonne républicaine, s'étaient enfuis vers les montagnes. D'autres troupes se joignirent à la poursuite, et les Carlistes continuèrent à fuir pendant quatre jours avec une telle rapidité qu'ils distancèrent de beaucoup leurs poursuivants, sauf la colonne du colonel Navarra composée de soldats de ligne appuyés par une batterie d'artillerie. Le général Dorregaray, voyant alors qu'il n'avait plus à faire qu'à un petit nombre de soldats, rallia les insurgés fugitifs et les rangea en bataille à Puente de Eraul. Ils étaient trois mille en tout, le centre commandé par Lisaraya, la gauche par Elio et la droite par Dorregaray. La colonne républicaine, arrivée peu après, prit position sur un plateau d'où son artillerie commandait les Carlistes. Après plusieurs escarmouches, la troupe, à 3 heures de l'après-midi, appuyée par le feu de l'artillerie marcha à l'attaque; mais, dès qu'elle fut à portée de fusils, les hommes de Lisaraya, qui étaient à l'abri sous les buissons, ouvrirent sur elle un feu meurtrier, pendant que le général Elio la prenait en flanc. Dans ces conditions désavantageuses la troupe put maintenir son terrain pendant près d'une heure; mais à 4 heures, elle fut contrainte de battre en retraite par la charge simultanée d'un corps de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie. La retraite devint bientôt une déroute. Le marquis Valdespina, qui commandait la cavalerie rebelle, fut blessé au bras d'un coup de baïonnette. Les Carlistes estiment leur perte à 150 hommes, tant tués que blessés, et disent avoir fait 68 prisonniers, dont quatre officiers supérieurs. Ils prétendent aussi avoir capturé quatre canons, mais avoir été forcés d'en abandonner trois quand ils se retirèrent dans la montagne. Un correspondant du *Herald*, qui assistait à la bataille, n'a pas été revu depuis, et comme son cheval est revenu seul le soir au bivouac, on suppose qu'il a été tué ou blessé.

Le général Dorregaray, dans son rapport officiel, regarde comme décisive la victoire remportée à la bataille d'Evault, le 5 mai. Il dit que les républicains ont perdu 112 morts, 300 blessés et 30 prisonniers. Les Carlistes n'ont eu que 18 morts et 37 blessés.

Perpignan, 17.—Les journaux carlistes annoncent que Don Carlos est entré dans la province de Navarre le 14 courant. Il est à la tête d'une armée de 15,000 hommes, avec laquelle il est résolu de vaincre ou mourir.

## ITALIE.

La Chambre des Députés, a adopté la première clause du pro-

jet de loi supprimant les ordres religieux. La votation a donné le résultat suivant : Pour, 386 ; contre, 13.

La seconde clause avec amendement telle que proposée par le Signor Ricasoli et accordant au Pape \$400,000 pour le soutien des généraux des ordres, a été adoptée. Pour, 220, contre, 198.

Un grand nombre de pèlerins sont attendus demain de Florence et l'on s'attend à une démonstration hostile de la part de la plèbe.

## ROME.

On lit dans une correspondance de Rome publiée dans le *Journal de Québec*.

« Le Pape a repris à peu près ses habitudes et paraît complètement guéri de ses douleurs rhumatismales. Encore qu'il gémisse en voyant la criminelle obstination de ses ennemis, il prend le parti de traiter leurs attaques avec une sorte de mépris qu'il cache sous la plaisanterie. Il a dit au duc d'Edimbourg : — « Jusqu'ici ils disaient que le conclave se tiendrait en présence de mon cadavre (*presente cadavere*). Maintenant ils imaginent qu'il se tient moi vivant !

A un diplomate il a dit en riant :

— « Que voulez-vous ? Dieu m'accorde de longs jours et la force de supporter les tribulations. Cependant, j'ai craint un instant que ces douleurs rhumatismales durassent *fort longtemps*. »

« Quand on lui parle des difficultés de la situation en Italie et en Europe, il répond par un mot qui peint la confiance inébranlable. — « *Ne nous pressons pas ; gagnons du temps.* »

« Chaque jour le Saint-Père reçoit le matin quelques personnages de marque : Dimanche c'était S. A. R. le prince Alfred d'Angleterre, duc d'Edimbourg, lequel visite Rome en compagnie de Mgr. Howard, et de Pierre Galvez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république du Pérou. Hier c'était le baron Figuereda, ministre du Brésil ; ce matin, M. le comte de Thoman, ministre du Portugal ; puis, M. le baron de Hubner, ancien ambassadeur d'Autriche.

« Dans l'après-midi jusqu'au soir, Pie IX expédie les affaires ecclésiastiques courantes avec les secrétaires des congrégations.

« Sa bonne mine est parfaite. Il a l'œil vif, la parole animée l'esprit prompt comme toujours. Un de nos diplomates me disait : En baisant sa main, je l'ai trouvée douce et fraîche comme celle d'un enfant.

« On parle beaucoup de l'arrivée prochaine de l'impératrice de Russie et de l'offrande d'un million qu'elle présentera à Sa Sainteté.

On continue d'annoncer un jour, que le Pape est malade, et le lendemain, qu'il est mieux.

On s'attend à Rome et en Italie à une persécution ouverte et à des mesures de rigueur contre les catholiques, tout comme en Prusse et en Suisse. Jamais la position n'avait été aussi tendue ni aussi difficile pour les catholiques. L'horizon est noir, très noir. Ce qui ajoute à la perplexité des catholiques, c'est la tournure que prennent les choses en France.

## RUSSIE.

Les troupes russes ont fait de grands et rapides progrès. Si Khiva n'est pas pris, il est au moins en grand danger. Le Khan alarmé a ordonné une levée en masse pour résister à l'invasion.

## PRUSSE.

*Les Corporations Religieuses en Prusse.*—Le gouvernement a résolu de prononcer l'expulsion des rédemptoristes, des Lazaristes et des congrégations du Saint Esprit et du Sacré Cœur, ainsi que toutes les personnes cloîtrées, si elles n'ont laissé le pays avant six mois.

On ne peut trop louer les vertus du Liquide de Jacobs.

Les Pilules du Dr. Colby font disparaître les Boutons en Purifiant le Sang.

## NOS GRAVURES.

## PROVANCHER.

L'une de nos gravures représente Provancher partant pour le Nord-Ouest où il se rend en qualité de commissaire. On se rappelle que notre ami partit, il y a trois ans, pour la Rivière-Rouge en compagnie de l'hon. M. Macdougall et que les Métis ne voulurent pas les laisser entrer dans le royaume qu'ils allaient gouverner. Nous espérons qu'il sera plus heureux cette fois, et que les Sioux seront plus polis que les Métis. Ce n'est pas pour lui qu'ils aiguisent leurs grands couteaux. Malgré tout le plaisir qu'ils auraient à scalper notre ami, ils ne commettront pas cet acte de barbarie, et nous pourrions revoir notre ami avec son épaisse chevelure. D'ailleurs s'il peut leur parler une minute seulement, ils seront heureux de le conserver et ne voudront plus se séparer de lui.

## LA HALLE AUX ÉMIGRÉS.

Il y a jeudi huit jours, dix-sept cents émigrés arrivaient à la halle des Tanneries pour de là se diriger vers Ontario où ils allaient tous s'établir. Parmi les émigrés se trouvaient 140 petits garçons que Mademoiselle Macpherson conduisait à Belleville, après les avoir ramassés en quelque sorte dans les rues de Londres. Peu de temps après leur arrivée, les jeunes gens furent divisés en compagnies et menés au dîner où ils firent honneur à la table. Ils sont représentés dans cet intéressant moment. C'est une bonne œuvre que celle de tirer du boubier de Londres tant de petits malheureux pour en faire ici des citoyens utiles.

## LE MARCHÉ AUX FLEURS.

La partie de *Covent Garden* réservée aux fleurs présente, le printemps, un coup-d'œil ravissant. Pendant deux mois le marché n'est pas assez grand pour la foule qui s'y presse.

Le prisonnier après avoir entendu cette déposition, posa au défunt les questions suivantes :

Q. Lorsque je me suis emparé du fourgon ne m'avez-vous pas dit en me heurtant que vous me casseriez le nez ?

R. Non.

Q. Un jour de la semaine dernière, ne vous ai-je pas demandé à me servir de votre fourgon, et lorsque nous nous sommes querellés une première fois, ne vous ai-je pas dit que je vous le rendrais ?

R. Oui.

Q. Lundi dernier, ne m'avez-vous pas réclamé comme étant le vôtre le fourgon que j'avais en ma possession ?

R. Oui je l'ai fait, car c'était le fourgon dont je me servais depuis que je suis arrivé de la Pointe St. Charles.

Q. Ne vous ai-je pas fait remarquer que le fourgon appartenait au Grand Tronc, et sur cette observation ne m'avez-vous pas menacé de me casser le nez ?

R. Oui.

Q. Ne vous ai-je pas dit que je ne me battrais pas, que les règlements de la Compagnie du Grand Tronc s'y opposaient ?

R. Je ne l'ai pas entendu.

Q. Richard Clark assistait-il à notre altercation ?

R. Il se tenait à vingt pieds de là, à la porte du bureau de l'express.

Q. Lorsque vous êtes tombé ne vous ai-je pas dit : « Etes-vous blessé, Jimmy ? » et ne m'avez-vous pas répondu « Oui, » ajoutant que si vous le pouviez vous me frapperiez ?

R. Je crois avoir dit cela.

Q. N'ai-je pas aidé à vous transporter dans le bureau ?

R. Oui.

Q. Pensez-vous que c'est avec malice que je vous ai renversé ?

R. Je le crois.

Q. Si vous mourez, voulez-vous me pardonner ?

R. Non.

Armstrong est mort peu d'heures après avoir donné sa déposition. Sa dernière réponse sera, bien entendu, interprétée d'une manière favorable à Quigley. Une enquête a eu lieu et Quigley a été arrêté.

## FAITS DIVERS.

ROMAN.—Il y a trente-deux ans, un enfant de trois ans appartenant à la famille d'un charpentier du nom de Richard, demeurant dans le quartier St. Roch, rue Richardson, disparaissait subitement. Le père et la mère éplorés firent les recherches les plus minutieuses, demandèrent à grands cris leur enfant aux quatre points cardinaux du pays. Recherches infructueuses. L'enfant n'avait été vu nulle part. Personne ne put leur donner le moindre renseignement sur lui. On le croyait bien et dûment mort, et on le pleura longtemps.

Il y a dix à douze jours, un des frères du jeune enfant perdu, se rendit à Montréal, où il demeure actuellement et entra pour affaires chez un chapelier du nom de Richmond. En entrant il fut frappé de la ressemblance du maître de la boutique avec les gens de sa famille, ses enfants. Il retourna chez lui et écrivit à Madame Richard sa mère, faubourg St. Charles, une lettre dans laquelle il lui parla de cette particularité.

Après avoir écrit la lettre, il revint chez le chapelier Richmond et de question en question, il découvrit que celui-ci avait été enlevé à Québec par une indienne lorsqu'il était très jeune, que cette indienne lui avait déclaré la chose sur son lit de mort, et lui avait dit de plus qu'il s'appelait Richmond.

Le chapelier fit des recherches à Québec pour retrouver sa famille. Ses démarches furent couronnées d'insuccès à raison de son nom changé par la vieille indienne qui l'avait oublié.

Dans une seconde lettre M. Richard écrivit tous ces détails à sa mère. Celle-ci s'enquit de son fils et la personne en question ne portait pas certaines marques sur lui.

On répondit affirmativement.

Madame Richard se rendit à Montréal et dans une entrevue avec le chapelier lui dit qu'il portait sur lui telles ou telles marques.

C'était exact, et il n'y avait plus à douter de l'identité du fils perdu.

Le lendemain il était au milieu de sa famille.

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'on a tué le veau gras.—*D'Évènement.*

L'OPINION DU PROPHÈTE.—Rien n'est sacré pour les reporters. Il s'en est trouvé un qui a osé faire subir le supplice de l'entrevue au prophète lui-même, à Brigham Young. La question indienne a fait le sujet de l'entretien, et l'apôtre des saints-derniers-jours a exposé franchement ses vues. Il a rappelé que lorsque, en 1847, il s'est établi dans l'Utah, il n'avait que 140 hommes blancs avec lui, et était entouré de multitudes d'Indiens hostiles, mais il a essayé de gagner leur amitié par un moyen bien simple et qui lui a parfaitement réussi : il ne les a jamais trompés, et toutes les promesses qu'il leur a faites il les a tenues. De leur côté, ils n'ont jamais failli aux leurs. Brigham Young attribue l'hostilité des Indiens aux vols sans nombre dont ils ont été et sont journellement victimes de la part d'agents du gouvernement, aux déceptions répétées qu'ils ont subies et qui leur ont fait perdre toute confiance dans l'honneur et l'intégrité de quiconque représente à un titre quelconque le gouvernement américain. Si les Modocs ont massacrés les commissaires de la paix, c'est dans la persuasion que ces commissaires ne cherchaient qu'une occasion de les faire massacrer eux-mêmes, comme la chose du reste était souvent arrivée, lors notamment de l'infâme trahison de Wright. En résumé, Brigham Young pense qu'il faut faire la paix à tout prix, ou que tout l'ouest sera prochainement ravagé par une guerre indienne générale.

—Il y a autant de genres de rires que de voyelles.

Les personnes qui rient en *A* sont franches, inconstantes, amoureuses du bruit et du mouvement.

Les rires en *E* est le propre des flegmatiques et des mélancoliques.

L'*O* indique la générosité dans les sentiments et la hardiesse dans les mouvements.

L'*I* rire des enfants et des personnes naïves, dénote une nature serviable, dévouée, mais timide, irrésolue.

Évitez ceux qui rient en *U* ; ce sont les avarés et les misanthropes.

—A une messe de mariage...., qui est fort distrait, se penche vers son voisin :

—Est-ce que vous irez jusqu'au cimetière ?



T. S. BROWN.

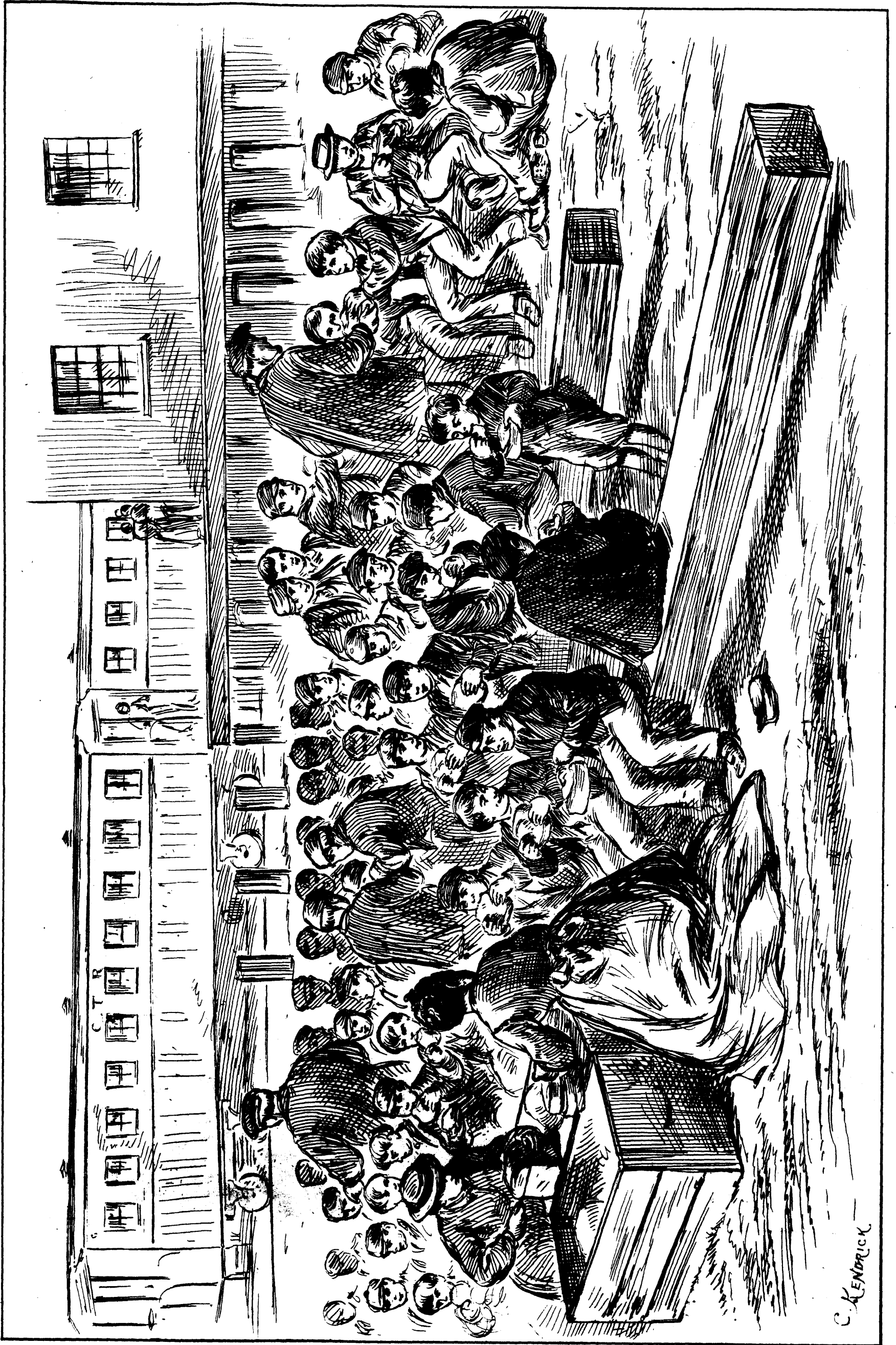


ANDRÉ OUIMET.



PROVENCHER, COMMISSAIRE DES SAUVAGES DE MANITOBA, PART : REGRETTÉ DES ÉMIGRÉS FRANÇAIS, ATTENDU AVEC IMPATIENCE PAR LES DOUCES TRIBUS DE L'OUEST.





SCÈNE À LA HALLE DES ÉMIGRÉS, AUX TANNERIES, MONTRÉAL.—ARRIVÉE D'UN CONVOI DE JEUNES GARÇONS, EXPÉDIÉ PAR M<sup>lle</sup>. MACPHERSON.

C. KENDRICK



## AVIS.

Chaque abonné qui est servi par la malle, verra sur l'enveloppe, à la suite de son nom, des chiffres indiquant le mois et l'année jusqu'où il est marqué payé sur nos livres. Ainsi, 7.73 indiquent qu'il a payé jusqu'au 1er juillet, 1873; 9.72 indiquent que l'abonné a payé jusqu'au 1er septembre, 1872, et qu'en conséquence il nous doit l'année courante finissant le 1er septembre, 1873. Ceux de nos abonnés qui nous doivent l'année courante, ou des arrérages, voudront bien nous payer de suite. L'abonnement étant dorénavant invariablement payable d'avance, ceux dont les chiffres indiquent qu'ils ont payé jusqu'à une date ultérieure, voudront bien nous faire parvenir le montant de l'abonnement pour l'année suivante avant la date marquée sur l'enveloppe.

## L'OPINION PUBLIQUE.

MERCREDI, 21 MAI, 1873.

## SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Lundi, 12 mai.—L'hon. M. MacKenzie fait motion que tous ceux qui auront un intérêt pécuniaire dans la Compagnie du Pacifique ou un contrat avec elle ne pourront être élus ni voter dans la Chambre des Communes. Dans ce temps de grandes entreprises publiques, auxquelles le Gouvernement vient en aide, le sujet est plein d'opportunité. Il s'agit toujours de l'indépendance des membres du Parlement. M. MacKenzie et ses amis poussent le principe jusqu'à ses dernières conséquences. Voulant à tout prix protéger les députés contre les influences ou les séductions du Gouvernement, ils demandent l'inéligibilité, la disqualification de tous ceux qui seraient exposés au danger en ayant des relations intéressées avec le Gouvernement ou avec une puissante compagnie largement subventionnée par lui. Le principe a du bon; suivi dans toute sa rigueur, est-il applicable, surtout dans un jeune pays où les hommes à la tête des affaires industrielles et financières se trouvent généralement dans la politique?

Sir John A. Macdonald et ses partisans répondent: Non! Autant vaudrait disqualifier tous ceux qui contractent avec le Grand-Tronc, avec toutes les compagnies de chemins de fer ou de manufacture quelconques recevant un subside du Gouvernement. A Ontario comme à Québec, les Parlements locaux n'ont même pas songé à décréter de telles pénalités contre les membres des compagnies provinciales de chemins de fer, ou contre les entrepreneurs qui construisent nos différentes voies ferrées. Et pourtant elles sont toutes supportées, aidées par les Gouvernements, en terres ou en argent.

M. MacKenzie réplique que la comparaison n'est pas juste. La Compagnie du Pacifique recevra une subvention énorme; de fait, elle sera surtout construite avec les fonds et les octrois de terre du Gouvernement Fédéral. Elle sort par là de la ligne des compagnies ordinaires auxquelles le trésor public prête secours.

La majorité en a jugé autrement. La proposition de M. MacKenzie a été perdue sur la division suivante: 63 pour, 86 contre.

Le reste de la séance n'offre que peu d'intérêt.

Mardi, 13 mai.—C'est bien, pour le Bas-Canada, la plus importante séance de la session.

L'hon. M. Tilley, ministre des Finances, propose que la Chambre se forme, demain, en comité pour examiner les résolutions suivantes:

1o. "Que par les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, et d'après les termes et conditions en vertu desquels les provinces de la Colombie Anglaise et de Manitoba ont été admises dans la Confédération, le Canada est devenu responsable des dettes et obligations existantes de chaque province au moment de devenir partie de la puissance sujet à la condition que chaque province serait chargée de l'intérêt ou taux de cinq pour cent par année, sur l'excédant de ces dites dettes et obligations sur certains montants fixes ou recevant un intérêt au même taux payable semi-annuellement et d'avance sur le montant dont ces dites dettes et obligations seraient au-dessous de certain montant fixe.

2o. "Que le montant fixé comme susdit dans le cas des Provinces d'Ontario et de Québec conjointement, jusque là formant la Province du Canada, était de soixante et deux millions cinq cent mille piastres (\$62,500,000) et que la dette de la dite Province excédant la dite somme de dix millions cinq cent six mille quatre-vingt-huit piastres et quatre-vingt-quatre centins (\$10,506,088.84) pour l'intérêt comme susdit, pour laquelle somme les dites deux Provinces étaient responsables envers le Canada.

3o. "Qu'il est expédient de délier les dites Provinces d'Ontario et de Québec de leurs dites obligations et à l'avenir de considérer dans leur cas le dit montant fixé

"comme étant augmenté de la dite somme de \$10,506,088.84.

4o. "Que pour accorder une compensation aux autres Provinces de la Puissance pour cette addition à la dette générale du Canada, les montants fixés comme susdit pour les Provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick pour l'acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867 et pour les Provinces de la Colombie Anglaise et de Manitoba en conformité aux conditions de leur admission dans la puissance seront augmentés dans la même protection.

5o. "Que les subventions en faveur des diverses provinces en juillet, 1873, seront payées conformément aux résolutions qui précèdent."

C'en est donc enfin fini du partage de l'actif et du passif, ainsi que de l'arbitrage entre le Haut et le Bas-Canada. C'est une fière épine arrachée à la Province de Québec. Ces résolutions, déjà adoptées, laissent à notre gouvernement local un surplus de revenu de deux à trois cent mille piastres. Que d'améliorations à opérer avec cela! L'agriculture en souffrance, la colonisation, le rapatriement de nos compatriotes, des primes pour l'industrie locale, voilà autant de sujets vitaux dont nos législateurs pourront s'occuper efficacement.

Explications personnelles entre l'hon. M. Langevin et M. Tremblay. Nous en empruntons le compte-rendu au *Nouveau-Monde*.

"L'hon. M. Langevin, ministre des Travaux Publics, a donné hier soir sa réponse aux accusations d'intervention induite dans les élections de Charlevoix et de Chicoutimi qui avaient été portées contre lui par MM. Dorion et Tremblay.

"Il donna lecture de lettres qui lui avaient été transmises par M. Cimon, le candidat battu de Charlevoix, par M. Gagnon, le député local du même comté, déclarant qu'il n'y avait point de menace dans la lettre de M. Langevin, qui avait été lue dans une assemblée de la Baie St. Paul, et il déclara sous sa propre responsabilité qu'il n'avait écrit aucunes telles menaces.

"Pour ce qui est du comté de Chicoutimi, il lut une nouvelle lettre de M. le sénateur Price affirmant qu'il n'avait reçu de M. Langevin que la lettre qui portait la date du 14 juillet, et un affidavit de douze électeurs de Chicoutimi déclarant qu'ils ont assisté à toutes les assemblées publiques qui ont eu lieu dans cette paroisse et qu'il n'a été donné lecture d'aucune lettre de M. Langevin dans le genre de celle qu'on lui impute.

"M. Tremblay réitéra ses assertions sur sa parole d'honneur et déclara qu'il était prêt à en faire la preuve.

"Sur motion de M. Langevin, il fut résolu que les documents qu'il avait soumis seraient imprimés dans les *votes et délibérations* de la Chambre."

Sur la question d'une demande de place pour le frère de M. Tremblay, voici ce qu'a ajouté M. Langevin:

"L'autre jour, lorsque la Chambre était occupée à discuter sur les octrois en argent, l'honorable député de Charlevoix a posé une question au ministre de la Marine, relativement au phare placé sur les Sept Iles. Il a demandé à quelle époque ce phare avait été incendié. L'honorable ministre de la Marine, pris par surprise, lui a répondu: Il y a un an ou à peu près un an. L'honorable député de Charlevoix se tourna alors vers ses amis et leur dit: Comment ai-je pu lui demander de nommer mon frère gardien de ce phare, lorsque ce phare n'existait plus.

"Je me suis procuré un avis publié par le département de la Marine et des Pêcheries, intitulé "Avis aux marins," et daté du 22 août 1872. Cet avis annonce que le phare est devenu la proie des flammes, le 13 août, et que, par conséquent, il n'y aurait plus de lumière sur les Sept Iles, pour le présent."

M. Bonnemant a réussi. La Chambre, à l'unanimité, a décrété que pendant dix ans le sucre de betterave serait libre de droits. Cet exemple de sage protection est un heureux commencement. Il est donné en faveur de la province de Québec et d'un Français énergique et entreprenant. La voie est ouverte, la digue est rompue. Ce précédent, cette leçon portera ses fruits. Quand une industrie nationale aura pour promoteurs des hommes persévérants et de volonté ferme, elle travaillera également l'opinion publique et devra également réussir à s'assurer une protection nécessaire et suffisante.

Mercredi, 14 mai.—Grand débat sur la question des Ecoles du Nouveau-Brunswick, provoqué par la motion Costigan, mis sur les ordres du jour dès le commencement de la session. M. Costigan mérite d'être présenté à nos lecteurs. C'est une nature difficile à analyser. Il est Irlandais d'origine, catholique de religion. M. Costigan est peut-être, après cela, un fanatique, un *hot-headed*, comme un peu ceux de sa race, que l'on accuse parfois trop légèrement. Pas du tout. Il est habile, rusé même, calme, froid et persévérant comme un Anglais. Il ne fait pas de coups de tête; il ne précipite pas son action; il ne livre

rien au hasard. Il est ferré sur les usages parlementaires et la pratique constitutionnelle. Il est accoutumé à l'infortune et à la persécution. Le fanatisme du Nouveau-Brunswick l'a formé jeune. C'est dans le parlement de sa Province qu'il a fait son éducation politique. Son apprentissage a été rude, mais efficace. Il a appris à connaître son monde et son auditoire. Il ne tâtonne jamais et il avance toujours sûrement. Il ne se hâte pas, il prend ses précautions et frappe toujours juste. Convaincu et dévoué, il s'occupe avant tout du résultat. Il ne laisse aucun moment de répit aux fanatiques du Nouveau-Brunswick dans la guerre savante et incessante qu'il leur fait.

Le triomphe qu'il a remporté dans cette séance du 14 courant est de nature à le consoler de bien des déboires et à affermir son courage.

Nos lecteurs connaissent à fond cette question des Ecoles du Nouveau-Brunswick. Il ne sera peut-être pas hors de propos, néanmoins, de rappeler quelques faits saillants avant d'en venir au débat.

En 1867, lors de la Confédération, les catholiques du Nouveau-Brunswick étaient, de fait, sinon de droit, en possession d'écoles séparées, payées par eux et par l'Etat, et où ils envoyaient leurs enfants. En 1871, le parlement local leur enleva cet avantage et établit un système d'écoles mixtes, auxquelles ils doivent contribuer et d'où est banni l'enseignement catholique. Ils s'adressèrent au Gouverneur-Général pour faire désavouer le *bill*, comme inconstitutionnel et en violation flagrante de la clause 93 de l'acte fédéral de 1867. Sur l'opinion du ministre de la Justice, le Gouverneur-Général déclara le *bill* constitutionnel. Pas n'est pas besoin de revenir aujourd'hui sur les considérants de la décision.

La question fut amenée devant les Chambres Fédérales dans la session de 1872; après maints débats, les Communes résolurent de réprimander le parlement du Nouveau-Brunswick, de l'engager à modifier sa loi de 1871 de manière à satisfaire les catholiques, et, en outre, de soumettre la constitutionnalité de cette mesure aux officiers en loi de la Couronne en Angleterre et même au comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté. Les officiers en loi ont approuvé, comme constitutionnel, le statut de 1871; mais le comité judiciaire a refusé de donner sa décision à moins que la question ne vienne devant lui comme une cause ordinaire. Cela se conçoit: ce n'est pas un tribunal consultant, mais une véritable cour, qui ne donne pas des opinions, mais rend des jugements. Dans l'intervalle, les bonnes gens du Nouveau-Brunswick avaient redoublé de fanatisme; les perceptions ordonnées par leur loi de 1871 avaient été annulées par les tribunaux, tandis que certaines cours avaient déclaré la même loi constitutionnelle. Dans la dernière session (1873), ces messieurs amendèrent leur loi de 1871 dans le sens le plus odieux: ils la rendirent plus sévère et légalisèrent les règlements déclarés illégaux par les Juges. La population catholique du Nouveau-Brunswick a donc aujourd'hui un double grief: contre le statut de 1871, d'abord, et, ensuite, contre les iniques amendements de la dernière session. La motion de M. Costigan frappe au cœur de la question. La voici:

"Que cette Chambre est d'opinion que les parties légitimes doivent avoir l'opportunité de porter la question judiciairement devant le Conseil Privé, et qu'en même temps, il est du devoir du Gouvernement d'aviser Son Excellence le Gouverneur-Général de désavouer les dites actes passés durant la dernière session de la législature du Nouveau-Brunswick, pour légaliser les taxes imposées d'après l'acte des écoles communes du Nouveau-Brunswick et en amendement au dit acte des écoles communes."

Cette proposition ne demande donc que deux choses: 1o. qu'on prenne les moyens de soumettre judiciairement la question au comité judiciaire du Conseil Privé; et, 2o. que le Gouvernement avise le Gouverneur-Général d'apposer son *veto* aux amendements de 1873 faits à la loi de 1871. Le débat a été long et animé; mais le terrain sur lequel s'étendaient les orateurs n'était pas très vaste; entre les arguments de cette session et ceux de l'année dernière, la variante n'est pas forte. Les adversaires de M. Costigan dissient, en substance: La loi de 1871 est constitutionnelle; du moins elle en a les plus fortes présomptions; elle a été déclarée telle et par le Gouverneur, et par la cour Suprême du Nouveau-Brunswick et par les officiers en loi de la Couronne en Angleterre; les amendements à cette loi doivent être également valides. Il est dangereux, dans l'intérêt de toutes les minorités de la Puissance d'appeler ainsi irrégulièrement l'intervention du pouvoir central. Ceux qui appuyaient la motion Costigan se plaçaient à un point de vue quelque peu différent. Nous ne voulons, disaient-ils, qu'exécuter les votes de ce Parlement donnés à la dernière session: faire décider la question principale—la constitutionnalité de l'acte de 1871—par le Conseil Privé, et arrêter jusque-là le mauvais



LES  
CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

Tout cela était peu de chose ; la chapelle était bien triste, bien froide, bien pauvre et bien nue, et pourtant ces murailles sans ornements et ces voûtes humides avaient repris je ne sais qu'elle solennité imposante qui ne manque jamais aux monuments du culte catholique.

Il pouvait être sept heures du soir, et l'on achevait ces travaux lorsque Denis parut sur le seuil de la chapelle, qui n'était éclairée en ce moment que par la faible lueur d'une misérable petite lampe de cuivre.

—Allumez les candélabres!—dit le jeune homme,—je veux juger de l'effet.

Cet ordre fut exécuté aussitôt.

Les seize bougies des deux candélabres étincelèrent.

—Mes enfants,—s'écria Denis,—je suis content de vous! vous avez fait de la bonne besogne!... Maintenant, à table!... venez porter avec moi un toast à la santé du gentilhomme français Raoul de Navailles, qui se marie cette nuit!...

XXVI.—DEUX TABLEAUX.

Il était près de minuit.

A ce moment précis, deux scènes d'un ordre bien différent, quoiqu'elles tendissent malheureusement à un but commun, se passaient au château de Falkenhorst. C'était, d'abord, dans la chambre du capitaine, devenue depuis deux ou trois jours celle de Marguerite. La jeune fille n'avait pu changer de vêtements, puisqu'elle ne possédait que la robe qu'elle portait sur elle au moment où elle était tombée aux mains des chevaliers du poignard. Mais cette robe blanche pouvait servir de parure à la fiancée, à l'heure solennelle de la bénédiction nuptiale. Pour être belle et charmante, Marguerite n'avait besoin d'aucune ressource de coquetterie. Cependant elle s'était parée de son mieux, c'est-à-dire qu'elle avait natté avec un soin tout particulier ses longs et magnifiques cheveux noirs. Leurs tresses épaisses et brillantes, et d'une incroyable opulence, faisaient deux fois le tour de sa jolie tête et formaient comme un divin diadème au-dessus de son front si virginal et si pur.

La douce inquiétude de l'heure solennelle qui se faisait proche, jointes aux émotions trop fortes des jours précédents, avait un peu pâli les couleurs si fraîches des joues veloutées de la jeune fille. Une sorte de fièvre, facilement explicable, faisait battre plus vite le sang dans ses artères, et donnait aux prunelles de ses grands yeux un éclat et un rayonnement inhabituels. Marguerite, pendant quelques secondes, se regarda dans une grande glace de Venise et se trouva belle. Mais, presque aussitôt, elle se reprocha cette coquetterie vaniteuse, si en désaccord avec sa nature simple et modeste, et qui lui semblait surtout singulièrement déplacée en un moment si grave.

Il n'y avait, dans la pièce que nous avons décrite, ni un crucifix, ni une statue ou une image de la Vierge, ni même un rameau de buis béni, touchants symboles qui parlent à l'âme et sur lesquels le regard aime à s'attacher quand la prière s'échappe du cœur pour monter vers le ciel.

Marguerite tira de son sein une petite croix d'argent, suspendue à un ruban noir, et que, depuis son enfance, elle avait toujours portée. Cette petite croix venait de sa mère. Elle appuya longuement contre ses lèvres cette pieuse relique, puis elle s'agenouilla au pied du lit et cacha sa tête dans ses mains :—Mon Dieu!—murmura-t-elle,—vous que je crains et que je bénis, vous lisez dans les cœurs, et vous voyez dans le mien que je ne crois pas mal faire en m'unissant à l'homme que j'aime et dont je suis aimée... Vous savez, mon Dieu, que j'aurais préféré souffrir et mourir plutôt que de désobéir à la volonté de mon père... mais mon père lui-même approuvait et désirait cette union... Si ses sentiments ont paru changés, c'est qu'il a été trompé par de mensongères apparences... Mais vous, mon Dieu, vous ne me blâmez point de donner ma vie entière à l'homme par qui la vie m'a été conservée... Elle sera bien triste, cette union célébrée la nuit, furtivement, dans une sombre chapelle, dans un château qui est un repaire de démons à figures humaines!... Elle eût été si belle, si mon père, ce nob et vieillard, le visage radieux d'espérance et de bonheur, m'avait de sa main chérie, conduit lui-même à l'autel... Oh! quel bonheur eût été le mien si j'avais senti la bénédiction sainte et paternelle descendre sur mon front, avant d'échanger mon nom de famille contre un autre nom plus doux... Vous ne l'avez pas permis, mon Dieu!... ce suprême bonheur m'a été refusé!... Sans doute je ne le méritais pas!... Mais j'espère en vous, mon Dieu, j'obéis à vos vœux qui m'a parlé par la bouche d'un de vos ministres. Je crois fermement que, malgré les funèbres auspices sous lesquels elle est contractée, vous permettrez que cette union soit heureuse, vous permettrez que mon père, enfin éclairé, m'ouvre de nouveaux bras et son

cœur, et vous ne me refuserez pas d'être une épouse chaste et une mère heureuse.....

Marguerite continua de prier ainsi.

Comme un doux parfum s'exhale du sein des fleurs à demi brisées par l'orage, de même sa prière si mélancolique et si touchante s'échappait de son cœur et s'envolait vers Dieu, ainsi qu'une bouffée d'encens, dans le sanctuaire, aux jours de fête.

Pénétrons maintenant dans la grande salle souterraine qui servait de réfectoire aux chevaliers du poignard.

Le festin tournait à l'orgie. De tous les acteurs de ce repas nocturne, Denis était peut-être le seul qui eût conservé son sang-froid. Une effrayante quantité de bouteilles vides, gisant sur la table et sur les dalles, prouvait que la raison de ces vaillants athlètes n'avait succombé que sous le poids de libations prodigieuses. Tous parlaient, ou plutôt criaient, hurlaient à la fois. Les vociférations et les blasphèmes se croisaient avec les éclats de rire et les couplets de chansons obscènes.

Chose étrange!... inouïe!... et qui aurait semblé fantastique à un spectateur transporté tout à coup dans cet enfer, l'homme qui semblait dominer cette monstrueuse bacchanale, l'homme qui riait le plus haut et chantait le plus fort dans ce pandémonium satanique, cet homme était revêtu d'une robe de prêtre!... Cet homme était celui que nous avons entendu soutenir, exhorter, conseiller Marguerite!... Y avait-il donc là monstrueuse profanation ou déguisement sacrilège?

—Eh bien! capitaine,—cria cet homme en remplissant de nouveau son verre, en le vidant une fois de plus, et s'adressant à Denis,—que pensez-vous de moi?... Avais-je trop vanté mes talents, et suis-je, oui ou non, passé maître?...

—Tu es un grand homme, mon compère Lustmann,—répliqua Denis,—et je te proclame bien haut un prodige de fourberie et d'hypocrisie; mais prends garde...

—A quoi, capitaine?...

—A ce bon vin, mon garçon, auquel tu fais trop grande fête...

—Et pourquoi donc prendre garde, capitaine? que voulez-vous qu'il me fasse, ce bon vin?... D'abord, le vin, c'est mon ami!... doit-on se défier d'un ami?...

—Non, sans doute, mais ton ami te jouera quelque mauvais tour!... il t'empêchera de conserver jusqu'au bout l'esprit de ton rôle...

—Allons donc, capitaine!... vous ne me connaissez pas!... plus je boirai, au contraire, plus j'aurai d'éloquence et d'onction!... il se pourrait même que ce liquide bienfaisant arachât de mes yeux, juste au bon moment, quelques larmes paternelles, ce qui serait d'un superbe effet!...

Denis se mit à rire.

—Décidément,—fit-il,—tu as réponse à tout! Bois donc tant que tu voudras, puisque tu es si sûr de toi!...

Lustmann ne répondit qu'en portant à sa bouche et en appuyant à ses lèvres le goulot d'une énorme bouteille. Quand il la replaça sur la table, elle était vide.

Ce Lustmann, nos lecteurs l'ont deviné depuis longtemps sans doute, n'était autre chose qu'un chevalier du poignard, chargé de jouer le rôle principal dans la comédie sacrilège qu'il avait préparée. Ce misérable, jadis étudiant en théologie, avait été chassé honteusement de rangs de ses condisciples, pour lesquels il était devenu un objet d'horreur et de scandale. L'ex-théologien avait donc jeté la soutane aux orties pour prendre la jaquette du bandit. Nous l'avons vu déjà à l'œuvre à l'auberge du *Faucon blanc*.

Cependant, minuit sonna. C'était, on s'en souvient, l'heure fixée pour la célébration du mariage.

Depuis quelques minutes, Denis, ou plutôt le chevalier Raoul-Hector de Navailles avait rejoint sa fiancée.

Nous avons déjà décrit le simple costume de Marguerite.

Denis, qui avait une immense garde-robe à sa disposition, s'était habillé avec une recherche et un luxe extrêmes. Il étincelait d'or et de pierreries. Les broderies éclatantes de son habit et de sa veste, et les bijoux dont il était chargé, contrastaient d'une façon bizarre avec la robe toute unie et sans aucun ornement de la jeune fille. Nous ne savons si cette dernière remarqua la toilette éclatante de son fiancé; dans tous les cas, elle ne songea point à s'en étonner.

Qu'avait affaire en ce moment son âme avec d'aussi misérables détails?...

—Chère Marguerite,—dit le jeune homme,—tout est prêt... venez...

Et il présenta à Marguerite sa main droite, sur laquelle elle s'appuya, émue et tremblante...

Denis ouvrit la porte.

Au dehors, tous les chevaliers du poignard, le visage masqué de velours noir, portaient des torches et faisaient la haie. La plupart chancelaient sous le double poids de l'ivresse et du sommeil.

piété mentense, semblait prier avec recueillement. Au bruit des pas des nouveaux venus, il quitta cette humble posture et se retourna. Son visage, un instant auparavant rougi et défiguré par l'ivresse, n'exprimait plus qu'une onction pieuse et sereine. Il adressa aux deux fiancés une sorte de petit discours fort évangélique et tout paternel. Ensuite il monta à l'autel, et il eut l'audace cynique de commencer et de poursuivre jusqu'à la fin une étrange et infâme parodie de la célébration des saints mystères.

Malgré lui, Denis se sentait presque épouvané tandis que s'accomplissait sous ses yeux ce monstrueux sacrilège qu'il avait ordonné. Par instants il lui semblait que la colère de Dieu allait s'éveiller enfin et foudroyer les misérables qui profanaient ainsi un autel consacré. Plus d'une fois il fut au moment de crier à son complice obéissant :—Arrête!...

Mais Dieu fut clément jusqu'au bout. Le tonnerre ne gronda point. Denis rit en lui-même de ses terreurs involontaires.

Enfin le faux prêtre descendit de l'autel et s'approcha de Marguerite et de Denis.

—Raoul de Navailles,—demanda-t-il d'un ton grave,—prenez-vous cette femme pour épouse?

—Oui,—répondit vivement Denis.

—Marguerite de Kergen,—continua le misérable,—acceptez-vous cet homme pour époux?

—Oui,—murmura la jeune fille.

—Vous êtes unis devant Dieu... Allez, et soyez bénis!.....

De douces larmes coulaient des grands yeux de la douce Marguerite. Un feu sombre et presque infernal étincelait dans ceux de Denis.

—Ah!—se disait-il à lui-même avec une joie sinistre, en prenant la main de mademoiselle de Kergen pour la conduire hors de la chapelle,—de par l'enfer, cet ange m'appartient maintenant... Nulle puissance humaine ne pourrait désormais me la ravir!... Elle est, comme moi, donnée au diable!

Troisième Partie—L'Hotel des Nefes

I.—L'INTENDANT.

L'Hotel des Nefes, ainsi nommé parce que les terrains sur lesquels il avait été bâti, cent ou cent-vingt ans auparavant, étaient plantés jadis de néfliers d'un grand rapport, était inoccupé depuis longtemps.

Son dernier habitant avait été le vieux marquis de Maillepré. Ce grand seigneur mourut sans enfants dans un âge très-avancé. L'hotel des Nefes échut à un de ses collatéraux, le baron du Croisic, gentilhomme immensément riche, qui possédait à la place Royale un autre hotel beaucoup plus vaste et beaucoup plus beau. Il ne pouvait donc habiter le nouvel immeuble qui lui tombait en partage, et il ne songea point à en tirer parti en le louant.

L'hotel des Nefes demeura par conséquent complètement désert, et comme on n'y faisait aucune réparation, l'intérieur se dégrada peu à peu de la façon la plus déplorable.

Le baron de Croisic mourut à son tour. Il n'avait qu'un fils. Ce fils avait un intendant. Cet intendant lui remontra respectueusement qu'il était d'une mauvaise administration de laisser dans une fortune des non-valeurs aussi importantes que l'hotel des Nefes, lequel se pouvait facilement vendre cent cinquante mille livres, ou se louer deux mille écus par an.

La conclusion fut qu'il fallait, dans le délai le plus bref, chercher à vendre ou à louer.

On s'enquit d'un acheteur.

On n'en trouva pas.

Restait la ressource de la location; mais d'énormes réparations étaient indispensables pour empêcher cette ressource d'être illusoire.

Un architecte dressa un devis de ces réparations. Le chiffre qu'il demandait pour s'en charger parut exorbitant au nouveau propriétaire, jeune homme des plus prodigues, qui n'aurait pu se résoudre à voir sortir de ses mains, pour une dépense de ce genre, des sommes qu'il préférait hasarder sur le tapis vert des brelans, ou éparpiller dans les boudoirs des belles filles de l'Opéra.

Les choses restèrent donc en cet état.

Mais voici qu'un beau matin, le fondé de pouvoir d'un riche gentilhomme étranger vint faire des propositions à l'intendant du baron du Croisic.

Ces propositions étaient magnifiques.

Le gentilhomme étranger proposait un bail de douze ans et prenait toutes les réparations à son compte. Comme bien on pense, le marché fut conclu à l'instant même.

Le lendemain une nuée d'ouvriers, introduits par la petite porte des jardins, prenaient possession de l'hotel et se mettaient à la besogne. Le fondé de pouvoirs ne les quittait pas d'une minute. Il activait le travail d'une façon véritablement fantastique et prodigait l'or.

Le gentilhomme étranger ne devait arriver que quand tous les travaux seraient terminés. On ne disait pas son nom.

Au bout de huit ou dix jours les réparations et les embellissements intérieurs de l'hotel des Nefes étaient presque entièrement terminés. Enfin, le dernier coup de pinceau fut donné, on acheva la dernière dorure.

Puis vinrent les tapissiers, apportant un mobilier splendide.

Des tableaux d'une grande valeur se suspendirent aux boiseries sculptées des salons. Des cristaux magnifiques, une nombreuse argenterie, prirent place sur les dressoirs de la salle à manger. Il y eut des fleurs dans les jardins, dans les escaliers, dans les vestibules,—enfin partout. Bref, l'hotel devint un petit palais qui semblait ne plus attendre que l'arrivée de ses maîtres pour que tout ce luxe s'animât et prit en quelque sorte la vie.

L'intendant du gentilhomme étranger paya les derniers ouvriers avec une générosité seigneuriale et les congédia.

Puis il sortit lui-même de l'hotel en emportant avec lui toutes les clefs.

Pendant le reste de ce jour et pendant la journée du lendemain il fut absent, et l'hotel resta solitaire et abandonné comme avant sa restauration.

Enfin, la nuit qui suivit le second jour, et vers une heure du matin, une voiture sans armoiries, trainée par deux vigoureux chevaux, s'engagea dans la rue et s'arrêta devant une porte secrète de l'hotel de Nefes.

II — LES OUVRIERS.

Le cocher était seul sur son siège. Contre la coutume, aucun laquais ne se tenait debout sur le marche-pied de derrière.

Une main sortit de la voiture et ouvrit la portière, du côté qui touchait presque à la muraille. Puis l'individu auquel appartenait cette main sauta lestement sur le pavé, sans toucher au marche-pied.

On eût pu voir alors un faible rayon jaillir de l'âme d'une lanterne sourde et se diriger vers la porte secrète. Le visiteur nocturne chercha et trouva l'entrée microscopique d'une serrure dans laquelle il introduisit une petite clef. La porte s'ouvrit.

Ceci fait, le personnage dont il s'agit revint auprès de la voiture.

—Messieurs, dit-il avec la plus extrême politesse,—voulez-vous vous donner la peine de descendre?

Deux hommes descendirent successivement en effet, mais avec une extrême lenteur et, pour ainsi dire, à tâtons.

Ceci s'explique. Ces deux hommes avaient la figure entièrement cachée par des masques de velours noir, dans lesquels, soit oublié, soit intention, on n'avait pas pratiqué de trous pour les yeux.

L'un de ces hommes portait sur l'épaule droite un grand sac de cuir qui semblait très-lourd, et duquel s'échappait un bruit de ferrailles.

—Venez,—dit le personnage à la lanterne. Et, prenant par la main ses deux compagnons, il leur fit franchir le seuil de la petite porte qu'il referma avec grand soin derrière eux.

On entendit aussitôt au dehors le bruit de la voiture qui s'éteignait rapidement.

L'inconnu (lequel, par parenthèse, n'était autre que l'intendant du gentilhomme étranger mis par nous en scène dans le précédent chapitre) reprit les deux hommes par la main, et leur fit faire, dans le jardin, une quantité de tours et de détours, de façon à leur persuader qu'ils parcouraient un chemin considérable, tandis qu'en réalité ils tournaient dans une espace de moins d'un demi-arpent.

Enfin cette promenade dut avoir un terme. L'intendant et ses compagnons franchirent ensemble les marches d'un large perron tout embaumé de vases de fleurs. La porte du vestibule fut ouverte à l'aide de l'une des clefs d'un trousseau assez volumineux, et les trois hommes pénétrèrent dans ce vestibule.

Cette première pièce était d'un bon style et d'un grand caractère, sévère et gracieux à la fois.

Les boiseries qui recouvraient les murailles étaient à deux teintes, blanches et gris pâle.

Un grand lustre de cuivre, à vingt-quatre branches, pendait au plafond.

Huit statues de marbre blanc, représentant des nymphes et des déesses, appuyées contre les panneaux et supportées par des piédestaux de marbre vert, étaient couronnées de corbeilles remplies de fleurs naturelles. Entre les statues de grands vases d'une forme charmante étaient également remplis de fleurs.

L'atmosphère de ce vestibule était embaumée comme celle d'une serre.

L'intendant ouvrit une des quatre portes hautes et larges qui donnaient dans le vestibule.

Il introduisit ses compagnons dans une antichambre, ou salon d'attente, simplement meublée de larges banquettes de velours rouge à crêpe d'or. Il leur fit traverser deux salons, meublés avec un luxe si grand, qu'il nous faudrait vingt pages de descriptions pour en donner seulement une idée imparfaite à nos lecteurs.

(A continuer.)

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HABILES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,

MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits

et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,

151, Rue St. Joseph.

